

l'écho de **BERGHOLTZ**



Numéro 34 - Janvier 2013

RETROSPECTIVE TRAVAUX 2012



RENOVATION DU PRESBYTERE



REFECTION DE LA RUE DE LA FORET



TRAVAUX DE PEINTURE
A L'ECOLE PRIMAIRE



REMPLACEMENT DE LA PORTE D'ENTREE
DE L'ECOLE PRIMAIRE



SECURITE DE L'ECOLE PRIMAIRE - RUE DES ECOLES

LE MOT DU MAIRE



Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Nous voici au début d'une nouvelle année. Elle ne sera sans doute pas facile pour beaucoup d'entre nous. Le chômage ne cessant de croître et nos entreprises ayant de plus en plus de mal à rester compétitives et donc rentables. Mais rien ne sert de se lamenter il faut aller de l'avant. C'est ce que votre Conseil Municipal a fait en 2012 et continuera à faire cette année encore avec un souci de maîtrise du budget.

Pour l'essentiel, **en 2012**, nous avons entretenu notre patrimoine. En prévision de la venue du prêtre coopérateur du doyenné, le presbytère a vu la remise en état de la toiture, la mise aux normes de l'installation électrique dans l'ensemble du bâtiment et la réfection de la peinture de la façade. Certains conseillers, aidés par quelques volontaires du village, ont démonté et évacué les anciennes volières et coupé les arbres morts du parc du presbytère. Merci à eux.

A l'école primaire, pour plus de sécurité, nous avons interdit l'accès depuis la rue de Guebwiller. Les enfants passent à présent, exclusivement, par la rue des Ecoles. Nous y avons remplacé la porte d'entrée qui n'était plus étanche et avons refait les peintures de la classe de M. Bachmann.

Pour l'école maternelle, une étude est en cours pour permettre un cheminement en toute sécurité sur la RD 5. Un premier projet, consistant en l'installation de feux tricolores, a été rejeté d'emblée car il est irréalisable. Deux autres solutions sont à l'étude, j'espère que l'une d'elles nous permettra enfin de faire disparaître ce point noir.

Nous avons commencé les travaux d'entretien des rues du village et, ce faisant, la mise aux normes actuelles des passages piétons.

La ville de Guebwiller et la commune de Bergholtz ont financé, à parts égales, les matériaux nécessaires à la réalisation, par les viticulteurs, de la 3^{ème} et dernière tranche du chemin du Huttlingsweg.

La commune de Bergholtz s'est engagée dans une démarche de réduction de l'utilisation des pesticides. Nous faisons partie des 39 communes de la région Alsace ayant obtenu 2 libellules ce qui équivaut à une diminution de 70% des produits chimiques. Je ne peux que vous encourager à faire de même dans le but de préserver la qualité de l'eau souterraine.

Autre évènement, intercommunal celui-ci, c'est la création d'une SPL (société publique locale) dénommée FLORIOM qui aura pour objet la collecte des déchets ménagers et assimilés. C'est une société de droit privé ; la Comcom et chaque commune de la C.C.R.G. y sont actionnaires. La SPL reprendra l'activité de la COVED, actuel prestataire, ainsi qu'une vingtaine de ses salariés à compter du 1^{er} juillet 2013. Grâce à cette société, la C.C.R.G. devrait pouvoir faire des économies substantielles qui, avec un tri accru, permettront de stabiliser pour un certain temps, le coût du service.

La redevance ou R.I.O.M. interviendra le 1^{er} janvier 2014.

J'en profite pour souligner que sans la C.C.R.G. nous autres, petites communes, n'aurions pas cette qualité de service dont nous bénéficions ; puisque seuls, nous ne pourrions pas réaliser les infrastructures de type Petite-Enfance, assainissement ou encore, le nouveau centre nautique.

En 2013, nous continuerons à mettre aux normes les bâtiments publics de notre village, entretiendrons les rues tout en profitant de l'intervention pour garantir l'accessibilité. Et, avec l'aide de l'Etat, du moins je le souhaite, entreprendrons les travaux dans la rue d'Issenheim depuis le carrefour central et jusqu'à l'école s'il est possible de mettre ce tronçon en sécurité.

Il ne me reste plus qu'à vous réitérer mes vœux les plus sincères, que 2013 soit riche en évènements heureux et d'avoir la santé qui vous permettra d'en profiter.

Alles guata und viel gleck fur s'neia Jahr!

Nella WAGNER



EXTRAITS DES PRINCIPALES DELIBERATIONS

- NOS ELUS ONT DELIBERE -

Extraits des séances du Conseil Municipal, les versions intégrales sont régulièrement affichées et restent à votre disposition pour consultation à la Mairie. Vous pouvez également consulter notre site internet.

SEANCE DU 31 JANVIER 2012

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER VALIDATION DU MONTANT DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION PROVISoire VERSEE A LA COMMUNE DE MERXHEIM

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de valider l'évaluation des charges transférées et l'ensemble du rapport de la CLECT, de valider, au vu du rapport de la CLECT et conformément à l'article 1609 du Code Général des Impôts, le montant de l'Attribution de Compensation provisoire pour la Commune de MERXHEIM fixé à 529 464 €.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER CONSTITUTION D'UNE SOCIETE PUBLIQUE LOCALE POUR LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA C.C.R.G.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Les élus de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG) ont mené une réflexion relative au mode de gestion du service public de collecte des déchets ménagers et assimilés de la CCRG. Ce processus trouve son origine dans la volonté de s'affranchir des contraintes liées au lancement régulier d'un appel d'offres et de ses conséquences, à savoir la dépendance, tant financière que technique, de la CCRG face aux prestataires privés.

A l'issue de cette réflexion, il est clairement apparu qu'une gestion en régie, quel qu'en soit le mode choisi, génère un gain financier non négligeable comparé à un marché public.

Les Commissions Réunies de la CCRG en date du 17 novembre 2011 ont acté le principe de la constitution d'une SPL et ont validé ses principaux modes de fonctionnement.

2. ORIENTATIONS DE FONCTIONNEMENT ET CARACTERISTIQUES DE LA FUTURE SPL

Une distinction a été établie entre :

- le service Environnement de la CCRG qui aura en charge la gestion de la RIOM et son recouvrement, la mise en œuvre de toutes les décisions stratégiques décidées par les élus et la communication institutionnelle,
- la SPL qui aura en charge la collecte des déchets en tant que simple prestataire de services.

3. DECISION DE CONSTITUER UNE SOCIETE PUBLIQUE LOCALE DENOMMEE «FLORIOM» DEDIEE A LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Il est proposé de créer une Société Publique Locale (SPL) dénommée « FLORIOM » dédiée à la collecte des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble du territoire de la CCRG.

L'actionnariat de la future SPL, entièrement composé de collectivités locales, se compose de la CCRG et de ses communes membres incluant la Commune de MERXHEIM qui adhère au 1er janvier 2012.

4. APPROBATION DU CAPITAL SOCIAL DE LA FUTURE SPL « FLORIOM » ET DE SA REPARTITION ENTRE ACTIONNAIRES

Conformément au document de présentation, il est proposé de constituer un capital social total pour la future SPL «FLORIOM» à hauteur de 180 000 €. Ce dernier est réparti de la manière suivante :

- 144 000 € pour la CCRG,
- 36 000 € pour les dix-huit communes, à savoir les dix-sept communes membres et la Commune de Merxheim qui adhère à la CCRG au 1^{er} janvier 2012.

Ce capital social de 180 000 € est divisé en cent quatre-vingt (180) actions d'une seule catégorie de mille (1 000) euros chacune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont trois procurations) : désigne M. Jean-Luc GALLIATH comme représentant de la commune de BERGHOLTZ appelé à siéger à l'Assemblée Générale des actionnaires de la future SPL «FLORIOM ».



EXTRAITS DES PRINCIPALES DELIBERATIONS

SEANCE DU 20 MARS 2012

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

Les dépenses de fonctionnement de la commune augmentent chaque année alors que les dotations de l'Etat diminuent corrélativement. De même les subventions accordées pour les travaux d'investissement se raréfient. Après délibération, le Conseil Municipal décide à la majorité de 12 voix pour et 2 voix contre de fixer les taux comme suit : **Habitation : 9,37 % - Foncier bâti : 10,08 % - Foncier non bâti : 50,99 %.**

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2011

Après examen, chapitre par chapitre, du compte administratif 2011, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2011.

CHASSE

Madame le Maire donne lecture à l'assemblée d'une lettre de l'association de chasse BERGHOLTZ par laquelle une réduction de loyer de 20 % ou l'octroi d'une subvention est demandée. Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas accéder à la demande de baisse du loyer de chasse ni à l'octroi d'une subvention.

CHEMINS DE DEFRUITEMENT

M. Jean-Luc GALLIATH informe l'assemblée des résultats de l'appel d'offre suite à une négociation groupée entre les communes concernées. La société COLAS a été retenue. Le montant dû par BERGHOLTZ s'élève à 17 981,07 € TTC.



DIVERS

Mme le Maire fait part à l'assemblée de la réception d'une lettre de l'archevêché de STRASBOURG l'informant de la venue au logement du presbytère d'un prêtre faisant partie de l'Exarchat ukrainien de France. Une demande de participation de l'évêché aux travaux de réhabilitation du presbytère sera faite. Il sera également demandé la soustraction d'une partie du jardin du presbytère destiné à l'agrandissement du cimetière.

SEANCE DU 22 MAI 2012

TRAVAUX DU CHEMIN HUTTLINGWEG : TRANCHE 3



Monsieur Jacky FRETZ, adjoint chargé des travaux, rappelle que, par délibérations du 17 mars 2009 et du 21 septembre 2010, le Conseil Municipal avait donné un accord de principe pour la réalisation des travaux en 3 tranches. La ville de GUEBWILLER, participant financièrement pour 50 % à ces travaux sur le chemin mitoyen, a inscrit la troisième tranche à son budget 2012. Le coût de cette tranche s'élèverait à 30 000 € TTC. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'inscrire la somme de

30 000 € TTC au budget primitif 2012 pour réaliser la troisième tranche des travaux et charge Mme le Maire de la signature de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée.

ECOLE PRIMAIRE : REMPLACEMENT DE LA PORTE D'ENTREE

La porte d'entrée de l'école primaire doit être remplacée pour des raisons de sécurité et de vétusté. Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de retenir l'entreprise JACOB de LUTTERBACH pour la fourniture et la mise en place d'une porte en aluminium laquée avec vitrage isolant deux faces feuilletées et crémone pompier pour la somme de 4 837,82 € TTC.



EXTRAITS DES PRINCIPALES DELIBERATIONS

ATELIER COMMUNAL : ACQUISITION D'OUTILLAGE

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- d'acquérir le multimètre, la perceuse visseuse et le lot de pinces, tournevis et coffret à douilles,
- d'acquérir l'auto-laveuse,
- d'augmenter le tarif de location de la salle polyvalente à compter du 1^{er} juillet 2012 à 140 € pour les habitants de BERGHOLTZ et 300 € pour les extérieurs, afin d'amortir l'achat de l'auto-laveuse. La caution sera portée à 200 €.

Les autres tarifs demeurent inchangés.



DISTRACTION DU JARDIN DU PRESBYTERE

Afin de permettre l'extension du cimetière, la distraction d'une partie du jardin du presbytère est indispensable.

Un projet de partage du jardin du presbytère a été effectué par Marc JUNG, Géomètre. Une bande de 10 mètres de large sur 24 mètres de long seraient laissés à l'arrière du presbytère à disposition de la paroisse et du prêtre et la commune demanderait la distraction de 3 ares 74 ca et de 12 ares 75 centiares. Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de demander à l'évêché la distraction du jardin du presbytère conformément au plan de partage pour permettre l'extension du cimetière, de charger Mme le Maire de demander l'avis du Conseil de Fabrique et de M. le Curé puis de l'évêché.

MOTION DE SOUTIEN A L'ONF

Mme le Maire propose à l'Assemblée de soutenir l'ONF dans ses revendications.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de demander à l'Etat de suspendre les suppressions d'emplois à l'ONF et exige qu'un débat national sur l'avenir de la forêt publique soit organisé au plus vite, intégrant les élus, les personnels de l'ONF et les représentants des usagers de la forêt, d'apporter son soutien à la démarche des personnels de l'Office National des Forêts qui vise à assurer la pérennité d'une gestion forestière durable, de proximité assurée par un service public forestier national.

BILAN FORESTIER

M. Jacky FRETZ, adjoint, qui dresse le bilan 2011 de la forêt communale. 404 m³ de coupes ont été réalisées. Le solde d'exploitation, recettes moins dépenses, s'élève à + 12 748 €. Les travaux patrimoniaux ont coûté 10 301 €. L'excédent pour 2011 est de 3 402 € soit 42 € par hectare.

SECURITE DEVANT L'ECOLE MATERNELLE RUE D'ISSENHEIM

Madame le Maire fait part de l'entrevue avec M. POIROT de la Direction Départementale des Territoires (DDT) pour être conseillée sur les solutions possibles pour renforcer la sécurité aux abords de l'école maternelle. Afin de pouvoir proposer des solutions concrètes, un relevé topographique est nécessaire. Le coût serait de 720 € TTC. M. Jacky FRETZ souligne que cette étude est nécessaire car sinon l'engagement de travaux à l'aveugle risque de coûter plus cher si on ne sait pas ce qu'il y a sous la route.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de faire réaliser le relevé topographique par le géomètre Marc Jung.

TRAVAUX AU PRESBYTERE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord pour les travaux supplémentaires nécessaires pour l'entretien de la toiture du presbytère, décide de retenir l'entreprise GOZEL de WITTENHEIM pour le ravalement de la façade pour la somme de 10 197,10 € TTC. La couleur retenue est identique à celle de l'église.



EXTRAITS DES PRINCIPALES DELIBERATIONS

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2012

AMENAGEMENT DE SECURITE DEVANT L'ECOLE PRIMAIRE

L'entrée à l'Ecole primaire se fait exclusivement par la rue des Ecoles. Afin d'améliorer la sécurité, il est proposé la mise en place de passages piétons avec dalles podotactiles, l'abaissement des trottoirs, la remise en état des trottoirs et des pavés et l'installation de panneaux de signalisation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de retenir l'entreprise SCREG de COLMAR, mieux disante.



ACQUISITION DE LOGICIELS BUREAUTIQUES

Les logiciels bureautiques indispensables au fonctionnement de la mairie doivent être renouvelés pour répondre aux nouvelles normes imposées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de retenir l'entreprise COSOLUCE de Pau pour la somme de 2 475,72 € TTC l'installation et 2 275,35 € TTC l'abonnement annuel dont 64 % sera imputé en investissement et 36 % en fonctionnement.

ECOLE : DEMANDE SUBVENTION ET CADEAUX DE NOËL

Mme la Directrice de l'école primaire « Les Tilleuls » sollicite de la commune une subvention de 16 € par

classe au profit de l'Association Marque-Page de GUEBWILLER.

Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité, d'accorder à l'Association Marque-Page de Guebwiller, une subvention exceptionnelle de 16 € par classe pour l'année 2012.

ADHESION DE LA COMMUNE DE SOULTZMATT-WINTZFELDEN A LA C.C.R.G.

Par une délibération en date du 2 avril 2012, la Commune de SOULTZMATT-WINTZFELDEN a formalisé sa volonté d'adhérer à la Communauté de Communes de la Région de GUEBWILLER (CCRG) au 1er janvier 2013.

Le Conseil de Communauté de la CCRG, par une délibération en date du 12 juillet 2012 (point 2), a également acté cette adhésion au 1er janvier 2013.

SIEP

Le Conseil Municipal est informé qu'en vertu du décret n° 95-635 du 06/05/1995, le Maire est tenu de présenter aux conseillers municipaux en séance ordinaire, chaque année, un rapport sur l'année précédente, sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable. Madame le Maire donne lecture du rapport transmis par le service Syndicat Intercommunal de distribution et de production d'Eau Potable de la LAUCH portant sur l'année 2011.

ABROGATION LOI 20/03/2012 SUR LA MAJORATION DES DROITS A CONSTRUIRE

Mme le Maire informe l'assemblée de l'annulation de la loi sur la majoration des droits à construire par le nouveau gouvernement.

LA SOCIETE VIALIS EST VENUE LE 09 OCTOBRE pour rendre compte des résultats de comptage et des possibilités envisagées pour **l'aménagement de sécurité devant l'école maternelle.**

SEANCE DU 04 DECEMBRE 2012

PROGRAMME DES TRAVAUX ONF 2013 ET PLAN DE COUPES 2014

M. Jacky FRETZ dresse le bilan de l'année 2012 qui se solde par un déficit de 926 € mais précise qu'avec le bois restant en stock l'équilibre est quasiment atteint pour 2012.

Pour 2013, des travaux patrimoniaux sont prévus en parcelles 12, 14 15 et 18. Ces travaux comprennent le dégagement, nettoyage, dépressage et cloisonnement, l'entretien des infrastructures.

LOYERS COMMUNAUX 2013

Madame le Maire propose de réévaluer les loyers au 1er janvier 2013 en se basant sur l'indice de référence des loyers du 2ème trimestre 2012 qui est de 122,96 (120,31 en 2011) soit une augmentation de 2,20 %.

SUBVENTIONS COMMUNALES 2013

Le tableau étudié en commission le 27 novembre 2012 a été approuvé par le Conseil Municipal à l'unanimité dont trois procurations.



Personnel communal : contrat d'assurance garantissant les risques statutaires et protection sociale complémentaire des agents

1. CONTRAT D'ASSURANCE GARANTISSANT LES RISQUES STATUTAIRES

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune est, depuis 2005, assurée pour les risques statutaires du personnel communal auprès de la SMACL.

Au vu des éléments décrits et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'accepter la proposition suivante à compter du 1^{er} janvier 2013 :

- Assureur : GROUPAMA,
- Durée du contrat : quatre ans ferme avec maintien des taux,
- Régime du contrat : Capitalisation,
- Préavis : résiliation possible tous les ans moyennant un préavis de quatre mois avant le 31 décembre de chaque année.

Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL :

Liste des risques garantis : décès, accidents du travail et maladies imputables au service, longues maladies et maladies de longue durée, maternité, maladie ordinaire, franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire : 3,85%.

Agents titulaires et stagiaires non affiliés à la CNRACL et agents non titulaires de droit public :

Liste des risques garantis : accidents du travail et maladies professionnelles, incapacité de travail : grave maladie, accident non professionnel et maladie ordinaire, maternité, franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire : 1,00%.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à prendre et à signer les conventions en résultant et tout acte y afférent.

2. PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE DES AGENTS

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à la majorité de treize voix pour et une abstention :

- d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque prévoyance à compter du 1^{er} janvier 2013.
- Fixation du montant de participation à compter du 1^{er} janvier 2013 :

Pour le risque Prévoyance l'Assemblée délibérante fixe comme suit la participation employeur :

- agent de catégorie A : 21 € mensuel,
- agent de catégorie B : 18 € mensuel,
- agent de catégorie C : 15 € mensuel.

La participation est réduite au prorata de la durée de travail. La participation octroyée ne pourra pas dépasser la cotisation effectivement payée par l'agent.

3. COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

La participation est décidée uniquement pour l'agent seul, le Conseil Municipal choisit de ne pas participer pour le conjoint ou les enfants même s'ils font partie du contrat. Après délibération, le Conseil Municipal à la majorité de dix voix pour dont deux procurations et trois voix contre dont une procuration et une abstention décide de fixer la participation communale à compter du 1^{er} janvier 2013 à :

- 20 € par mois pour les agents CNRACL (régime général),
- 10 € par mois pour les agents non CNRACL (régime local).

Communauté de communes de la Région de Guebwiller : adhésion de la commune de Soultzmatt-Wintzfelden à la CCRG au 1^{er} janvier 2013 - validation du montant de l'attribution provisoire

Le Conseil Municipal décide :

- de valider, au vu du rapport de la CLECT et conformément à l'article 1609 nonies C IV du Code Général des Impôts, le montant de l'attribution de compensation provisoire pour la Commune de Soultzmatt-Wintzfelden fixée à 361 860 €.

Communauté de communes de la Région de Guebwiller : attribution de compensation définitive pour la commune de Merxheim

Le Conseil Municipal décide :

- de valider, au vu du rapport de la CLECT et conformément à l'article 1609 nonies C IV du Code Général des Impôts, le montant de l'attribution de compensation définitive pour la Commune de Merxheim fixée à 572 635 €.

Le balayage des rues a été effectué par l'entreprise AFC balayage le 26 novembre 2012. Le coût est de 79,70 € TTC de l'heure et 7 h 30 ont été nécessaires pour effectuer cette tâche.

BUDGET COMMUNAL 2012



SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	RECETTES
Charges à caractère général : 277 800,00 €	Produits et services : 22 050,00 €
Charges de personnel : 234 300,00 €	Impôts et taxes : 281 345,00 €
Autres charges de gestion courante : 96 625,00 €	Dotations et participations : 184 644,00 €
Charges financières : 16 090,18 €	Produits de gestion courante : 15 480,00 €
Charges exceptionnelles : 1 400,00 €	Produits exceptionnels : 200,00 €
Amortissements : 35 107,66 €	Atténuation de charges : 12 000,00 €
Dépenses imprévues : 17 469,86 €	Excédent de fonctionnement 2011 : 223 073,70 €
Virement à la section d'investissement : 60 000,00 €	
TOTAL : 738 792,70 €	TOTAL : 738 792,70 €

Le budget de fonctionnement 2012 est calculé au plus juste.
Toutes les dépenses sont réduites au strict minimum.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	RECETTES
Reports de crédit 2011: 180 182,00 €	Excédent d'investissement reporté : 130 682,11 €
Capital des Emprunts : 37 364,78 €	Affectation du résultat : 28 449,89 €
Porte école primaire et convecteurs : 6 500,00 €	Subventions : 5 000,00 €
Logement 29, rue de Guebwiller : 5 200,00 €	FCTVA : 18 376,00 €
Feux rouges intelligents rue de Guebwiller : 35 568,00 €	TLE : 3 000,00 €
Panneaux signalisation en forêt : 3 000,00 €	Virement de la section de fonctionnement : 60 000,00 €
Panneaux entrée village : 1 200,00 €	Amortissements : 35 107,66 €
Aménagement sécurité devant école Maternelle : 10 000,00 €	Opérations d'investissement sous mandat : 21 400,00 €
Eclairage public : 5 000,00 €	
Auto laveuse : 2 000,00 €	
Chemin Huttlingweg : 15 000,00 €	
Société Publique Locale : 1 000,00 €	
Dépenses imprévues : 0,88 €	
TOTAL AVEC REPORTS : 302 015,66 €	TOTAL AVEC REPORTS : 302 015,66 €



Pour plus de détails, nous vous invitons à venir consulter le document complet à la Mairie. Les détails présentés donnent les grandes lignes directrices du budget 2012.



INFOS UTILES - INFOS PRATIQUES

MAIRIE



6, rue de Bergholtz-Zell - 68500 BERGHOLTZ

☎ 03 89 76 91 06

Fax : 03 89 76 24 65

Mail : mairie.bergholtz@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :

Lundi-Mardi-Jeudi : 9 h à 12 h-14 h à 17 h

Mercredi 14 h à 17 h • Vendredi : 9 h à 12 h

Site internet : www.bergholtz.fr

AGENCE POSTALE



Adresse de la Mairie

Heures d'ouverture :

Lundi-Mardi-Jeudi :

9 h à 12 h-14 h à 17 h • Mercredi : 14 h à 17 h

Vendredi : 9 h à 12 h

Départ du courrier à 14 h 30

Levée des boîtes aux lettres tous les matins pendant la tournée du facteur.

COLLECTEUR DE VÊTEMENTS

A côté du collecteur de vêtements « LE RELAIS » et du collecteur de verres, un nouveau collecteur de vêtements de la Société COLTHAB vient d'être installé à l'angle de la rue René Flory et de la rue de l'Europe. Il rapporte 150 € au CCAS annuellement.



COMMUNIQUE DE LA GENDARMERIE DE SOULTZ

La gendarmerie met en garde la population contre les délits d'appropriation (cambriolages, vols de véhicules dans les garages...), notamment pendant les fêtes de fin d'année. Les faits sont commis essentiellement en l'absence des occupants mais également lorsqu'ils sont présents.

Les cambrioleurs, très bien organisés, agissent souvent dans les créneaux horaires situés entre 16 heures - 20 heures et de nuit entre minuit et 5 heures.

Il est bon de rappeler aux citoyens que les portes et fenêtres doivent être fermées et verrouillées et que tous les objets de valeurs (numéraire, bijoux, informatique, appareils hifi - vidéo, clé de véhicule...) doivent être mis dans la mesure du possible, en lieu sûr. En cas de problème, de bruits suspects, de présence de rôdeurs, n'hésitez pas appeler le 17 ou la gendarmerie de Soultz-Guebwiller au 03 89 76 92 01.

Il est rappelé que toute absence du domicile, même d'une courte durée, peut être signalée à la gendarmerie locale, des passages seront effectués.

RECENSEMENT

Le recensement de la population à Bergholtz aura lieu du 16 janvier au 17 février 2013.

Retrouvez toutes ces informations sur www.bergholtz.fr



ATTENTION AUX PRATIQUES DOUTEUSES DU DEMARCHAGE A DOMICILE

Si un démarcheur se présente à votre domicile en indiquant qu'il est accrédité par le Maire ou la Mairie, pour vendre des calendriers ou des biens d'équipements. **C'est faux !!!!!** Cette **pratique** est plus que **douteuse** !!! En revanche, le démarchage à domicile est encadré par le code de la consommation (articles L121-21 à L121-33).

Dans ce cas, vous disposez d'un **délai de rétractation de 7 jours à partir du lendemain de la date de signature du bon de commande** et ce, quel que soit le bien d'équipement (aspirateur, téléviseur, porte, fenêtre, chaudière etc....) ou la prestation de services proposée.

Pour user de votre droit de **rétractation**, vous adressez à l'adresse indiquée sur le bon de commande, **en recommandé avec accusé de réception**, le coupon de rétractation ou un courrier rappelant l'achat effectué.

N'hésitez pas à prévenir la mairie si vous faites l'objet de démarches commerciales douteuses.

Pour de plus amples informations le lien ci-dessous vous permettra d'obtenir une information plus complète sur le démarchage à domicile : <http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/demarchage-a-domicile-0>



BALAYAGES DES RUES

Un balayage des rues aura lieu au printemps prochain, vous serez avisé par voie de presse et par notre site internet. Merci de bien vouloir éviter de garer votre véhicule, dans la rue, le jour du passage pour plus d'efficacité de la balayeuse.

DETECTEUR DE FUMEE

La loi Morange du 9 mars 2010 impose à chaque occupant d'un logement, propriétaire ou locataire, d'installer au moins un détecteur de fumée normalisé dans son logement avant le 8 mars 2015.



SITE INTERNET www.bergholtz.fr/mobile DISPONIBLE

La version mobile du site Internet de la mairie de Bergholtz est désormais disponible.

Si vous souhaitez vous connecter au site de la Mairie via votre Smartphone, vous serez redirigé immédiatement vers cette version. Son affichage permet une consultation simplifiée des principales thématiques : dernières actualités, événements à venir, informations pratiques, formulaire de contact. L'accès à cette version mobile par un Smartphone peut se faire de deux manières différentes :

- Par l'adresse <http://bergholtz.fr/> ou <http://bergholtz.fr/mobile>
- Par Google avec la recherche « Bergholtz ».



Retrouvez toutes ces informations sur www.bergholtz.fr



INFOS UTILES – INFOS PRATIQUES

CONFIEZ VOS TRAVAUX D'HIVER A DOMICILE SERVICES HAUTE ALSACE



L'hiver approche ! La nature se prépare aux premiers frimas... et vous ?

Elaguer vos arbustes et vos haies, rentrer ou couvrir vos plantes et pailler vos sols pour les protéger du gel, nettoyer et bêcher votre potager, ...

Quel que soit votre besoin, Domicile Services Haute Alsace est la solution pour vos travaux d'hiver.

Faites-vous aider sur simple appel au
03 89 32 78 55

Pensez aussi au déneigement de votre allée et de votre trottoir :

**Ayez le réflexe
Domicile Services Haute Alsace !**



STOP PUB

**Autocollant disponible au siège
de la Communauté de Communes ou
de la Mairie, il permet d'éviter 40 kg
d'imprimés par an et par foyer.**

LES SACS DE TRI SONT EXCLUSIVEMENT DESTINES A LA COLLECTE SELECTIVE DES EMBALLAGES MENAGERS RECYCLABLES !

Où se procurer les sacs pour le tri et les biodéchets ?

Vous pourrez retirer vos sacs transparents pour le tri et sacs compostables pour les biodéchets une fois ou deux par an. Veuillez-vous présenter avec votre **badge bleu**.

Après la permanence à la Mairie du 16 janvier de 14 h 30 à 18 h, suivront celles du Vendredi 8 mars de 8 h à 12 h et du samedi 20 avril de 8 h à 12 h.



Tout au long de l'année, vous pouvez vous procurer des sacs de tri au Service Environnement de la C.C.R.G., 13 rue de l'Electricité à Guebwiller et aux deux centres «Déchets-tri» de Buhl et de Sultz toujours muni de votre badge bleu, pour toute dotation supplémentaire.



PLAN CLIMAT DU PAYS RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON

ENSEMBLE, AGISSONS !

VOUS AVEZ LE POUVOIR SUR VOTRE FACTURE D'ELECTRICITE



Votre facture représente les besoins de votre foyer en énergie et nous allons la mettre sous forme d'une simple multiplication :

**Facture = Consommation x Tarif de l'énergie
(+ abonnement)**

**La consommation est en kilowattheure [kWh]
et le tarif en euro [€].**

**Facture = kWh x €
Facture = kW x h x €**

FACTURE = PUISSANCE x TEMPS x EURO

Cette simple multiplication nous montre que vous avez le pouvoir sur votre facture d'électricité, puisque vous pouvez la réduire en travaillant sur trois facteurs différents.

PUISSANCE : Elle peut être réduite en optant pour des appareils électroménagers plus performants, plus efficaces. Par exemple, lors du remplacement de votre réfrigérateur, il est important de définir correctement la capacité nécessaire à votre foyer et choisir le niveau économe de sa consommation d'énergie (grâce à l'étiquette énergétique).

TEMPS : Le temps d'utilisation des appareils peut être réduit en ayant une utilisation raisonnée de ses équipements et en évitant les veilles inutiles. Vous pouvez facilement déconnecter les veilles à l'aide d'une simple multiprise munie d'un interrupteur.

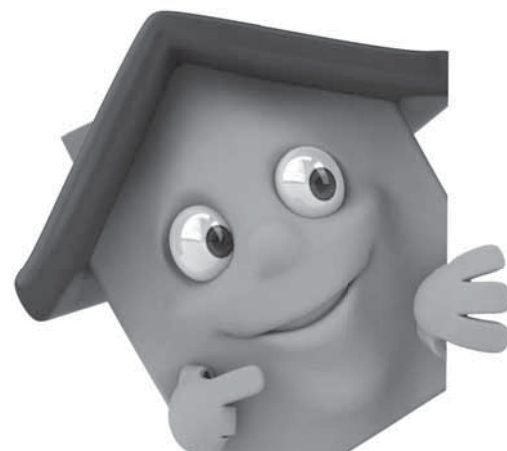
EURO : Il est important de vérifier si votre abonnement correspond réellement à vos besoins (Abonnement de base ou Heures pleines/Heures creuses par exemple) et à votre utilisation. Vous pouvez aussi comparer les tarifs des différents fournisseurs d'énergie sur le site du médiateur national de l'énergie : <http://www.energie-info.fr/>.



POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Espace Info Energie du Pays
Rhin-Vignoble-Grand Ballon
Espace du Florival
170, rue de la république
68500 GUEBWILLER

Courrier électronique : eie@rhin-vignoble-grandballon.fr
Téléphone : 06 83 03 89 22





LES NOUVEAUTES DE L'OFFICE DE TOURISME DE GUEBWILLER – SOULTZ ET DES PAYS DU FLORIVAL

• LE GEOCACHING : LA CHASSE AU TRESOR DU XXI^{ÈME} SIECLE !

Connaissez-vous le geocaching ? Il s'agit d'un loisir qui consiste à utiliser un GPS pour rechercher ou dissimuler un « trésor » se trouvant dans une « cache » ou « géocache ». En d'autres termes, il s'agit d'une nouvelle forme de chasse au trésor pratiquée par plusieurs millions de personnes à travers le monde.

Depuis le 1er juillet, dans les Pays du Florival, deux circuits sont praticables par tous, initiés ou non, touristes ou autochtones.

Ces circuits permettent de découvrir le patrimoine des villages d'Orschwihr et d'Hartmannswiller. Un autre circuit destiné aux cyclotouristes est également en projet.

Pour découvrir le trésor, le joueur doit suivre un parcours et deviner différents indices qui lui permettront de calculer les coordonnées finales de la cache. Le joueur trouvera dans la boîte un code secret qu'il faudra annoncer au personnel de l'Office de Tourisme pour recevoir un cadeau (un cadeau par groupe de joueurs).

Les circuits de geocaching sont téléchargeables sur www.tourisme-guebwiller.fr.

Pour plus de renseignements, contactez Alicia Andrès :
alicia.andres@tourisme-guebwiller.fr
ou au 03 89 76 10 63.



• FORFAITS EN VENTE A L'OFFICE DE TOURISME DE GUEBWILLER DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H A 18H ET LE SAMEDI DE 10H A 17H.

L'Office de Tourisme vous propose de nombreux autres services : Carte Ambassadeur, Hopplà'Pass, billetterie spectacle, visites guidées... N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations !

L'équipe de l'Office de Tourisme se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire par téléphone au 03 89 76 10 63 ou par email à l'adresse suivante : info@tourisme-guebwiller.fr

QUE S'EST IL PASSE EN 2012 ?



15 Janvier 2012

Crémation des sapins de Noël



21 Janvier 2012

Travaux de nettoyage du jardin du presbytère organisé par le Conseil Municipal, aidé par des bénévoles



30 Mars 2012

Remise des cartes d'électeur à des jeunes citoyens de Bergholtz



Décors de Pâques par le Club de l'Amitié



6 Avril 2012

3^{ème} Chasse aux œufs dans le jardin du presbytère pour petits et grands

QUE S'EST IL PASSE EN 2012 ?



19 Octobre 2012

Course longue des Ecoles de Bergholtz, Bergholtz-Zell, Orschwihr, Buhl



11 Novembre 2012

Cérémonie de l'Armistice avec les élèves de l'Ecole Primaire qui ont interprété « Tous les cris, les S.O.S » de Daniel Balavoine



13 Novembre 2012

Visite de Mme Anne LAPARRE-LACASSAGNE Sous-Préfète de Guebwiller à l'Ecole Primaire « Les Tilleuls » ainsi qu'une visite à la Biscuiterie Legin



14 Novembre 2012

Réalisation de la 3^{ème} tranche chemin du Huttlingweg



14 Novembre 2012

L'engagement de notre commune par un usage raisonné de produits phytosanitaires s'est vu récompensé de 2 libellules par la Région Alsace et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse

QUE S'EST IL PASSE EN 2012 ?



19 Novembre 2012

Plantation d'un tilleul par la Communauté de Communes de Guebwiller pour le 50^{ème} anniversaire de l'intercommunalité de la Région de Guebwiller



9 Décembre 2012 - NOEL DES AINES

Ils étaient 104 réunis autour des tables décorées aux couleurs de Noël. Madame Claire GALLIATH, doyenne de ces convives, a fêté ce jour-là ses 91 printemps. Après un excellent repas, mijoté par M. Philippe SCHELLENBERGER et servi par les membres et conjoints du Conseil Municipal et du CCAS, les participants ont assisté aux diverses animations : rondes et chants en alsacien interprétés par les enfants de l'Ecole Maternelle, puis morceaux de trompette et de guitare joués par les jeunes de l'Ecole de Musique. Pour terminer, le duo André DISSLER a fait danser tout ce beau monde.



DU COTE DE NOS ECOLES



A L'ECOMUSEE

Par une belle journée de mai, tous les enfants de l'école maternelle se sont rendus à l'écomusée d'Ungersheim, accompagnés par de nombreux parents.

Le matin, la classe des Petits s'est chargée de nourrir les animaux.

Quel plaisir d'entrer dans la basse-cour et de jeter des poignées de grains

à la volaille ! Quel courage aussi d'oser présenter sa petite main à un mouton et de le laisser venir se servir avec sa grosse langue ! Cochons, dindons, lapins : tous furent correctement rassasiés grâce à nos petits fermiers. Pendant ce temps, la classe des Grands est allée au fil de l'eau faire une jolie promenade en barque à la découverte d'autres animaux. Une halte à la cabane des pêcheurs fut l'occasion pour les enfants d'écouter un joli conte. De retour à l'embarcadère, toute l'école s'est réunie pour un agréable pique-nique sous les arbres.

L'après-midi a été consacrée à une visite libre de l'écomusée, l'occasion pour les adultes présents de montrer et d'expliquer aux enfants le fonctionnement d'objets et un mode de vie appartenant à un passé pas très éloigné. La salle de classe avec ses pupitres en bois, et son vieux boulier a bien intéressé nos écoliers d'aujourd'hui ! Une promenade en charrette tirée par des chevaux de trait fut encore au programme ainsi que quelques tours de manège.



L'EAU, C'EST IMPORTANT ...



... et les enfants de l'école maternelle de Bergholtz l'apprennent jour après jour !

En 2012, l'un des thèmes abordés fut en effet le cycle de l'eau. L'occasion pour eux de se rendre aux sources de Soultzmatt pour visiter l'usine d'embouteillage, ainsi que le musée attenant et de goûter les différentes eaux et boissons produites sur place. Les enfants de la classe des « grands » se sont également rendus à la station d'épuration d'Issenheim afin de découvrir son fonctionnement, guidés par Lionel Kieronski, papa d'élève. Au quotidien, à l'école, les enfants sont sensibilisés à l'importance de préserver cette ressource essentielle à la vie, notamment en évitant le gaspillage aux lavabos. En juin, la fête des écoles qui s'est déroulée dans la cour de l'école des Tilleuls avait donc tout naturellement pour thème « L'Eau ». Les enfants de la maternelle ont chanté et dansé devant leurs familles et amis.

LES RANDONNEURS



Depuis plusieurs années, une journée du mois de juin est réservée à une longue promenade sur les hauteurs du village. Les enfants de l'école maternelle ainsi que de nombreux parents quittent ainsi l'école et montent jusqu'à la chapelle du Bollenberg où une petite halte est organisée pour le goûter. De là, la joyeuse troupe redescend sur Bergholtz-Zell pour remonter sur les coteaux opposés et revenir par le vignoble jusqu'à l'école où un très copieux pique-nique est partagé sur le pré derrière l'école. L'après-midi, les petits marcheurs qui ne s'endorment pas pour une sieste méritée dans l'herbe, peuvent participer à des petits jeux encadrés par les enseignants et les parents.

CLASSE DE DECOUVERTES

Grâce aux subventions de la mairie et du Conseil Général et à de nombreuses actions menées au sein de l'école, les élèves de CM1/CM2 ont pu vivre des moments exceptionnels en classe de découvertes à la Chaume en **mai 2012**. Randonnées, découverte de la nature, orientation, manipulation de la boussole, ... tant d'activités qui laisseront un souvenir inoubliable dans la mémoire de tous.



2^{EME} MARCHÉ DE NOEL DE L'ECOLE ELEMENTAIRE



Afin de financer la classe de découvertes de l'année scolaire 2013/2014, l'école élémentaire a tenu un marché de Noël à la salle polyvalente de Bergholtz le **samedi 1^{er} décembre**. Merci à tous pour votre participation.



LE LACHER DE BALLONS



Lors de la commémoration du **11 novembre**, les élèves de l'école élémentaire se sont réunis pour chanter devant le monument aux morts. Un lâcher de ballons aurait dû s'en suivre, mais ces derniers refusant obstinément de s'envoler, le lâcher a été repoussé au **mardi 13 novembre** à l'occasion de la visite de Mme la Sous-Préfète à l'école.

SEMAINE DU GOUT

Le **27 novembre 2012**, la Petite Auberge a eu la gentillesse de nous faire découvrir sa cuisine.

Les élèves ont réalisé un atelier de cuisine et ont pu emmener leur petite pizza.

En parallèle, ils ont eu l'occasion de découvrir des légumes originaux et inconnus pour bon nombre d'enfants. Désormais, topinambour et pâtisson n'ont plus de secrets pour les élèves de Bergholtz. Merci à Mme et M. Castanheira pour leur accueil si chaleureux.



ILS SE SONT DISTINGUES EN 2012



M. Jean-Pierre CARL l'artiste de toutes les décorations de notre village



Héloïse DELAPORTE et sa cousine **Cécile DIRLER** lors d'une **audition de piano** aux Dominicains de Guebwiller le 17 novembre dernier.

Aujourd'hui en classe de piano au Conservatoire de Colmar, **Héloïse** n'oublie cependant pas ses jeunes années passées auprès de Margot ESSER à Guebwiller et c'est tout naturellement qu'elle a accepté de participer à l'audition d'automne de l'école Arpèges aux Dominicains.

Après avoir interprété le premier mouvement d'une sonate de Mozart, elle a ensuite accompagné sa cousine **Cécile**, elle-même élève de Margot ESSER, dans un morceau à 4 mains.

Quant à sa grande sœur **Florence**, elle poursuit ses études de violon et participera pour la deuxième fois au concert de rock symphonique organisé à la MAB de Soultz le samedi 11 mai 2013. Tous nos encouragements se portent vers elle !



En remportant le **tournoi national de badminton de Guebwiller** pour la troisième fois d'affilée (série B, la plus haute catégorie du week-end), **Yoann CZECH de Bergholtz** a également gagné le droit de conserver le trophée récompensant le vainqueur.

Ce trophée porte le nom d'Alexandre NEGRETE, l'entraîneur de ses débuts, décédé accidentellement en 2005 lors d'un stage en Malaisie à l'âge de 33 ans.



LE JEU FAMILY POK

Julien EMIRO, un jeune Bergholtzais de 26 ans, a eu l'idée de réadapter le loto sur le plus grand plaisir des enfants. Family Pok, combine les mécanismes du loto sur le thème du poker. Lancé sur le marché en ce début d'année, le jeu de société Family Pok a été récompensé lors du salon du jeu à Paris par le premier prix dans la catégorie « Tendances 2012 ». N'hésitez pas à consulter le site www.familypok.com.





CHARLES ET LES ZOMBIS FONT LEUR CINEMA A BERGHOLTZ

A seulement 14 ans, **Charles HERBY-FUNFSCHILLING**, de Bergholtz, a réalisé son premier film intitulé « Six feet above ». Et ce n'est qu'un début !



Stéphane SCHALLER a été sélectionné en équipe de **France de course d'orientation VTT** et a participé aux **championnats d'Europe** début mai à Prague. Il a fini 2^{ème} au sprint, il est donc vice-champion d'Europe dans sa catégorie.

Le 19 décembre dernier, Madame Savouret, Directrice académique des Services de l'Education nationale du Haut-Rhin, a remis officiellement le diplôme et la médaille aux récipiendaires des Palmes académiques de la promotion du 14 juillet 2012. Parmi les promus au grade de **Chevalier des Palmes académiques** figurait **Madame Isabelle SCHELCHER de Bergholtz**.

Enseignante pendant dix ans à l'école élémentaire Rebzunft à Guebwiller, Mme SCHELCHER est devenue maître formateur pour les jeunes enseignants. Puis durant deux années scolaires elle a enseigné le français en Allemagne.

En 1992, elle fut nommée sur un poste de Conseillère pédagogique en Langue et Culture régionales dans les Circonscriptions de Colmar.

En 2005, elle a entamé une formation d'enseignante spécialisée afin de pouvoir travailler avec les élèves ayant des difficultés comportementales dans les écoles maternelles et élémentaires,

Depuis 2006, elle occupe les fonctions de rééducatrice scolaire dans le Réseau d'Aide Spécialisés pour les Enfants en Difficulté (RASED) de la circonscription de Wintzenheim. Actuellement elle est en poste à l'école Xavier Gerber de Rouffach. Toutes nos félicitations !



UNE ENFANT DU VILLAGE INTÈGRE L'ÉCOLE DES SAPEURS -POMPIERS DE PARIS.



Ariane SUTTER (au centre) est pour l'instant encore au fort de Villeneuve Saint Georges dans le 94 où elle effectue 6 mois d'instruction. Elle a intégré la brigade de **Sapeurs-Pompiers de Paris** le 3 juillet 2012. Les deux premiers mois ont consisté en une Formation Militaire Générale ainsi que celle de Secours à Victime. Les deux mois suivants, elle est partie en « compagnie d'incendie », sur Paris même, dans la caserne de château LANDON dans le 10^{ème} arrondissement. Puis, pour les deux derniers mois, elle est revenue à Villeneuve Saint- Georges pour y passer le Certificat Pratique de

Sapeurs-Pompiers de Paris ainsi que l'Aptitude au Service d'Incendie et de Secours. En janvier, elle sera donc apte en secourisme et en incendie pour intégrer une compagnie, pour un contrat d'un an ou de 5 ans renouvelable. Voici en quelques mots son sentiment à l'issue de cette période : « Mon intégration au sein de la section s'est très bien déroulée. En tant que fille, j'ai été très bien acceptée. Cependant il faut faire ses preuves plus qu'un homme. Alors j'ai tenté de faire les miennes, au niveau théorique et pratique comme au niveau physique, et au résultat j'ai fini à la **6^{ème} place sur 50 hommes !** ». Que dire de plus sinon : « Respect ! Félicitations ! Et que Ste-Barbe la protège dans l'exercice de ses fonctions ».

COMMISSION DU FLEURISSEMENT



Remise des prix aux lauréats du fleurissement 2011, le 2 mars 2012

LISTE DES LAUREATS RETENUS DANS LE CADRE DES MAISONS FLEURIES LE 25 JUILLET 2012

CATEGORIE : MAISONS FLEURIES AVEC JARDIN

- 1^{er} prix : Mme Monique BERNOU / M. Jean-Pierre CARL
2^{ème} prix EX-AEQUO : M. Mme Jean-Pierre BESNAULT
2^{ème} prix EX-AEQUO : M. Mme Edmond WALKOWIAK
4^{ème} prix : M. Mme Gérard JAEGGY

Encouragements à :

Mmes : Gabrielle CATINEAUX • Thérèse SCHLAG
MM. Mmes : Pierre BARTHE • Lucien BOULANGER • Marion BRUZZESSE • Jean EHRHARD • Gilbert FRETZ • Victor OSSYWA • Jean-Marié QUETEL • Joseph SCHAEGIS • Jean-Michel SCHAEZEL Charles SCHMITTLIN • Guy SODTER

Hors concours : MM. Mmes Joseph ARICO • Frédéric PFISTER • Rodolphe VOGEL



CATEGORIE : MAISONS FLEURIES

- 1^{er} prix : M. Mme Jean-Jacques HALMER
2^{ème} prix : M. Mme Marc METZGER
3^{ème} prix EX-AEQUO : M. Mme Pascal FURMANSKI
3^{ème} prix EX-AEQUO : M. Mme Emile SKUZÉK

Encouragements à :

Mmes : Marie-Louise FRETZ • Astride GALLIATH • Thérèse HYTRY • Odile LARUEL SUTTER • Marie-Thérèse ROMINGER
MM. Mmes : Jean-Philippe BONNETOT • Jean-Jacques COMANDRE • Pascal GRUNENBERGER et Halima BOUBLAT
Alexandre JOAQUIM • Vanessa JUNG et Guillaume KATZ
Damien MONTELEONE • Albert OTTMANN
Auguste RIBER • Paul SCHUMM • Jean-Paul STEMMELIN

Hors concours : MM. Mmes Sénol KIZMAZ • José ZISSLER • Restaurant la Petite Auberge

CATEGORIE : BALCONS

- 1^{er} prix : M. Mme Michel ANTOINE
2^{ème} prix EX-AEQUO : MM. Mmes Jacques LAGARDE • François HAUTH

Hors concours : Boulangerie Pâtisserie Jean-Pierre EHRBURGER • MM. Mmes Christian TRITSCH
David SCHWINDENHAMMER

La remise des prix 2012 aura lieu le vendredi 1^{er} mars 2013 à 19 heures.

LES PESTICIDES DANS NOS JARDINS

Les pesticides sont largement utilisés par les particuliers et les jardiniers amateurs. Les plus courants sont les herbicides employés pour détruire les herbes mais il existe également des fongicides pour lutter contre les champignons, des insecticides pour éliminer les insectes, des rodenticides contre les rongeurs, etc. L'utilisation de ces produits n'est pas sans conséquences.



Pollution de l'eau :

les désherbants appliqués sur des surfaces imperméables (pavés, bitume, etc.), les allées en pente ou à proximité d'un point d'eau (caniveau, fossé, cours d'eau etc.) provoquent une forte pollution de l'eau !



EN EFFET, LES EAUX PLUVIALES SONT CONDUITES VERS LES STATIONS D'EPURATION QUI NE TRAITENT PAS LES PESTICIDES !

Santé : les pesticides autorisés dans les jardins sont nocifs pour la santé. Ils affectent les personnes directement lors de l'application ou indirectement par l'eau que nous buvons ou l'air que nous respirons !

Toxicité pour les auxiliaires : les pesticides détruisent aussi les animaux indispensables à la vie du jardin : les vers de terre, les auxiliaires (coccinelles, punaises etc.) et les pollinisateurs (abeilles, bourdons etc.).

Erosion : la terre désherbée chimiquement et laissée nue est plus sujette à l'érosion, aux inondations, aux coulées de boues, etc.

Tassement et stérilité du sol : la terre laissée nue se tasse et s'asphyxie rapidement lors de fortes pluies. Les traitements tuent les microorganismes et les vers de terre qui sont pourtant les moteurs naturels de la fertilité.

Industries à risques : plus on emploie de pesticides, plus on favorise la production et le transport de matières dangereuses. De plus, les résidus de pesticides sont des déchets dangereux et coûteux à éliminer.



AVANT DE LES UTILISER, SOYEZ PLUS TOLÉRANTS, VIS-À-VIS DES HERBES SPONTANÉES ET DES INSECTES ET PENSEZ AUX TECHNIQUES ALTERNATIVES.

Il est également important de respecter les conditions d'application si des produits phytosanitaires sont utilisés :



- Ne pas traiter lorsqu'il pleut, lorsqu'il y a du vent et lorsque la température est supérieure à 25 °,
- Respecter les zones à ne pas traiter ZNT : minimum 5 mètres autour d'un cours d'eau ou d'un point d'eau,
- Éliminer correctement les bidons vides (déchetterie),
- Se protéger : gants, bottes, combinaisons, lunettes et masques sont les équipements nécessaires pour traiter dans des conditions de sécurité pour la santé humaine.

FREDON Alsace

DU COTE DE NOS ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers
L'Antenne Collective
L'A.S.C.B.
L'Association « Menthe à l'eau »
La Section Jeunes de l'A.S.C.B.
La Bibliothèque
La Chorale
Le Club de l'Amitié
Le Club de Gymnastique
Le Bergholtz Football Club
L'Association de Jumelage Franco-belge
Les Donneurs de Sang
Les Sapeurs-Pompiers
La Société de Musique
Le Conseil de Fabrique

PRESIDENTS

M. Marc BURRER
M. Jean-Pierre LABRIET
M. Marc METZGER
M. Pierre ESSLINGER
Mme Véronique HEIL
Mme Martine ESSLINGER
Mme Marie-Jeanne CLOR
Mme Marie-Thérèse RIBER
Mme Jeanne TRESCH
M. Patrice BASLER
M. Gilbert FRETZ
M. Gérard GEIGER
M. Jean-Marc SCHOEN
M. Jean-Michel SCHAETZEL
M. Philippe BERTRAND

TELEPHONE

03 89 76 98 50
03 89 74 23 36
03 89 76 64 16
03 89 76 15 19
03 89 76 98 43
03 89 76 15 19
03 89 76 12 88
03 89 76 00 77
03 89 76 19 47
06 20 02 93 53
03 89 76 44 57
03 89 76 21 23
03 89 76 47 08
03 89 76 18 16

LE CLUB DE L'AMITIE



Le Club de l'Amitié poursuit sa vocation à offrir aux passionnés de jeux l'occasion de se rencontrer le temps d'un après-midi en toute convivialité.

Une tradition bien sympathique s'est établie au fil des mois, puisque chaque anniversaire de l'un



ou de l'autre de nos adhérents est fêté autour du verre de l'amitié.

Par ailleurs, toujours dans l'esprit et l'objectif de resserrer les liens entre tous les « clubistes » quelques agapes communes nous ont réunis d'abord autour d'un **pâté en croûte**, puis d'une soirée « **Vin nouveau** ».

En automne une table dressée à l'**Auberge d'Osenbuhr** a réuni une quarantaine de personnes et en décembre la traditionnelle soirée « **Manalas** » a été appréciée par tous les présents.

Enfin, n'oublions pas notre doyen qui a eu la joie de fêter ses 88 printemps début décembre 2012 !

Pour les personnes désirant se joindre à ce groupe, la Présidente Marie-Thérèse RIBER, est à leur disposition au 03 89 76 00 77, ou tous les jeudis après-midi à partir de 14 heures, au local à côté de la Mairie.

La Présidente, Marie-Thérèse RIBER

LA CHORALE



Ils ne sont pas très nombreux les choristes de Bergholtz qui se réunissent le jeudi soir sous la direction de Marie-Brigitte HAUMESSER et sous la présidence de Marie-Jeanne CLOR (décorée dernièrement pour ses 38 ans de bons et loyaux services).

Malgré son nombre restreint, la chorale assure l'animation des offices religieux (messes, mariages, enterrements...). Elle se joint aux autres chorales de la Communauté des Paroisses pour préparer et chanter les offices plus festifs. Mais notre chorale seule a beaucoup de difficulté à chanter en polyphonie à cause du manque d'effectif. Tous les amateurs de chants, jeunes et moins jeunes, hommes ou femmes qui veulent

nous rejoindre seront les bienvenus.

Comme tous les ans en septembre, avec le comité du jumelage « franco-belge », elle a organisé et animé le marché aux puces du village. En juillet, les choristes et leur conjoint se sont retrouvés autour d'un délicieux et joyeux repas marcaire pour clôturer leur année de labeur.

La Présidente, Marie-Jeanne CLOR

COMITE DE JUMELAGE AVEC LA BELGIQUE

Après une très belle visite de nos amis belges en 2011, l'année 2012 a été plus calme en ce qui concerne les échanges. Fin août, une délégation de notre comité a accompagné les viticulteurs pour la 30ème foire aux vins de Bourdon, qui a été célébrée comme il se doit en toute convivialité le vendredi soir. Une bouteille géante en souvenir de cette mémorable journée, et en l'honneur de l'ancien président Edgard Chamberlan fondateur de l'amitié et de la fête du vin a été offerte aux organisateurs.

L'association s'est également attachée à ses activités traditionnelles permettant le financement des échanges : le loto en février, le marché aux puces avec la chorale en septembre et la vente de sapins de Noël en décembre.

Nous avons également amorcé les discussions en vue de créer un lien entre les écoles de Bergholtz et de Bourdon. Les directrices et instituteurs des écoles concernées ayant donné leur accord de principe nous allons continuer les démarches avec pour objectif un échange écrit ou interactif dès la prochaine rentrée de septembre et une rencontre à Bergholtz et en Belgique dès que de réels liens d'amitié auront été tissés. Notre association est convaincue que c'est par les jeunes que nous devons redynamiser les liens d'amitié de nos villages, qui durent depuis 36 ans. Nous sommes prêts à soutenir financièrement l'école, de même que le comité Belge qui approuve cette initiative.

Nous pourrions sans doute évoquer ces questions lors de notre voyage en Belgique du week-end de Pentecôte 2013 (18, 19 et 20 Mai) que nous sommes en train de préparer. N'hésitez pas à tenter l'expérience et à rejoindre le fidèle groupe qui s'est forgé au fil des années. Vous serez informé en temps utile, mais notez cette date dès à présent dans vos agendas.

Le Président, Gilbert FRETZ



GYMNASTIQUE POUR TOUS



La section de gymnastique de Bergholtz regroupe une soixantaine de membres, qui se retrouvent toutes les semaines à la salle polyvalente. Les séances sont accessibles à toutes. Les séances de gym se déroulent le mercredi de la manière suivante : **de 8 h 45 à 9 h 45** : gymnastique de bien-être » équilibre et coordination en douceur, animée par Christine LESER • **de 19 à 20 h** : « gymnastique tonique » step pour les adolescents et les adultes • **de 20 h à 21 h** : renforcement musculaire, souplesse, coordination et étirements pour les adultes animées par Claudie FINCK et Aurélie CHAPRE. Renseignements lors des séances ou par téléphone au 03 89 76 19 47 ou 03 89 76 07 06.

La Présidente, Jeanne TRESCH

DU COTE DE NOS ASSOCIATIONS

LA RESTAURATION SCOLAIRE A BERGHOLTZ : ASSOCIATION MENTHE A L'EAU

Cela fait maintenant 16 ans que les enfants des écoles de Bergholtz peuvent être accueillis entre 11 h 30 et 13 h 30 et qu'ils peuvent manger dans la salle située au-dessus de l'école élémentaire.

L'association Menthe à l'eau a été créée en 1996 à l'initiative des enseignants et de certains parents d'élèves, afin de gérer cette cantine scolaire : choix du traiteur, vente des cartes repas (5, 10 ou 22 repas), paiement des factures, embauche des emplois associatifs et paiement des salaires... Cela est fait par des bénévoles (président, trésorière, secrétaire...) qui s'investissent dans l'association et qui sont présents depuis l'origine.

Un changement est intervenu cette année. Après 16 ans de fidélité au traiteur « Gourmet Services » de Soultz, l'association s'est tournée vers un nouveau fournisseur de repas en l'occurrence « les 3 pousses », le restaurant La Demi-Lune d'Issenheim. Il fournit déjà les repas à la Récré d'Issenheim, au périscolaire d'Orschwihr et de Merxheim... Il y avait une forte envie de changement qui n'avait rien à voir avec la qualité des repas fournis. Les repas du nouveau traiteur sont complets et comprennent une entrée, un plat principal (poisson ou viande) et un dessert (ou fromage et dessert). Le changement de traiteur donne satisfaction aux adultes et aux enfants qui fréquentent régulièrement la cantine. Le président tient à remercier toutes les personnes qui s'impliquent pour le bon fonctionnement de ce service aux familles et souhaite que d'autres personnes viennent prendre place au sein de l'association afin de compléter le conseil d'administration ou de permettre aux plus anciens de prendre un peu de recul et de laisser leur place.

En attendant, les membres de l'association Menthe à l'eau mettent tout en œuvre pour poursuivre l'action en faveur des enfants de Bergholtz et aider les familles qui travaillent et qui ont besoin d'une structure accueillant les enfants pour le temps de midi.



Le Président, Pierre ESSLINGER

BIBLIOTHEQUE DE BERGHOLTZ



La bibliothèque de Bergholtz, qui se situe au 9, rue d'Issenheim, à côté de l'école maternelle, est ouverte trois fois par semaine, les **lundis de 16 h à 17 h, les mardis de 17 h à 18 h et les vendredis de 17 h à 18 h 30.**

Elle est gratuite pour tous les jeunes et une simple cotisation annuelle de 7 € est demandée aux adultes.

Des nouveautés vous y attendent, ainsi parmi les livres adultes, les nouveaux romans de **Bourdin, Nothomb, Signol, Musso, Levy, E.Schmitt, N.Roberts...** et aussi les nouveaux policiers de **Grange, Coben, E.George, Higgins Clark...**

Vous trouverez aussi l'histoire vécue « **Une larme m'a sauvée** » de **Angèle Lieby** qui, tombée dans un coma artificiel dans un hôpital strasbourgeois ne donne plus aucun signe de vie, si bien qu'on songe à la débrancher, jusqu'au jour où sa fille voit une larme perler à sa paupière... C'est une histoire hors du commun vécue par cette alsacienne !

Pour les enfants, ils peuvent découvrir de nombreux tomes de la collection « **Ainsi va la vie** », de Calligramm, la plupart des livres raconte sous forme de petite BD l'histoire de « **Max et Lili** », qui sont frère et sœur. Chaque tome porte sur un thème vécu par les enfants (école, famille, vie sociale...).



DU COTE DE NOS ASSOCIATIONS

Le caractère enfantin du trait et l'humour des histoires permettent de traiter en douceur des thèmes parfois difficiles à aborder avec les enfants : mort d'un grand-père, divorce, maltraitance, adoption, alcoolisme, chômage, racket.... Ainsi, un des tomes « Lili a été suivie » montre aux enfants qu'on peut dire non et arriver à se protéger de certaines personnes qui ne respectent pas les enfants. L'histoire les aide à en parler avec humour mais vérité. (Voir la photo de quelques-uns de ces livres.) De nombreux albums aussi pour les tout-petits et les plus grands.... Des documentaires pour les petits, ainsi « Wakou », une revue sur les animaux et la nature.... Tous ces livres sont à votre disposition à la bibliothèque et bien d'autres encore notamment de nombreuses BD, n'hésitez pas à venir voir et à emprunter, si vous le souhaitez, les livres de votre choix.



La Présidente, Martine ESSLINGER

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE BERGHOLTZ – SECTION JEUNES

Lors de son assemblée générale du 23 novembre 2012, les membres de l'A.S.C.B. section jeunes ont décidé **d'organiser une sortie à la patinoire de Mulhouse, pendant les vacances scolaires d'hiver.**

Cette sortie aura lieu **l'après-midi du 1^{er} mars 2013**, et s'adresse aux jeunes du village âgés de 6 à 16 ans, les plus jeunes pouvant être accompagnés par leurs parents. Le trajet se fera en bus. Une participation de 5 € sera demandée à chaque participant. En clôture de cette belle après-midi, le goûter sera offert par l'Association. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà laisser leurs coordonnées au secrétariat de la Mairie ou en appelant Madame Véronique HEIL (03 89 74 13 76 – en soirée). Un tract sera distribué fin janvier – début février. N'hésitez pas à vous manifester dans les meilleurs délais, les places étant limitées. En cas de succès de cette manifestation, une autre sortie pourra se tenir pendant les vacances de printemps.

La Présidente, Véronique HEIL

Nouvelles du Club ACE (ACTION CATHOLIQUE des ENFANTS) Planète Bleue



Vendredi 6 juillet, nous avons organisé une fête du jeu. C'était super convivial et tout le monde s'est bien amusé quel que soit l'âge. On avait un petit espace bar à sirop et une petite restauration était proposée pour finir la soirée.

Mais au fait : c'est quoi L'A.C.E. ? : C'est un mouvement reconnu par l'église de France qui permet aux jeunes de faire bouger le monde. Dans le club on développe la confiance, la créativité, la responsabilité et l'autonomie. Notre club s'appelle « Planète Bleue ». Nous sommes 7 jeunes âgés de 10 à 13 ans et nous aimons beaucoup jouer aux jeux de société. Avec nos responsables Isabelle et Claude, nous avons plusieurs projets :

- ramasser les bouchons pour Handi'chiens, des boîtes de collecte se trouvent : à la boulangerie Ehrburger, au garage Gross et à la boulangerie de Merxheim,
- faire du bénévolat à la Société Protectrice des Animaux,
- aller au « Vaisseau »,
- participer à la veillée de l'avent et à la vie de nos paroisses,
- organiser une fête du jeu, l'année prochaine. Pour plus de renseignements, vous pouvez **contacter Isabelle et Claude Hamm au 03 89 74 82 57.**

Les Responsables, Isabelle et Claude HAMM

DU COTE DE NOS ASSOCIATIONS

LE CORPS DES SAPEURS-POMPIERS

- Effectifs :**
- 1 Chef de Corps : - Major **SCHOEN Jean-Marc**
 - 1 Adjoint : - Sergent-Chef **SCHAEGIS Pierre**
 - 2 Caporaux Chefs : - **BURRER Marc**
- **FREUDENREICH Kévin**
 - 4 Caporaux : - **SCHALLER Philippe**
- **CHANTOME Patrick**
- **KOPF Alexandre**
- **SUTTER Ariane**
 - 1 1^{ère} Classe : - **KOPF Amandine**
 - 7 Sapeurs : - **AUCANT Loïc**
- **CHANTOME Thomas**
- **PFISTER Céline**
- **HAMM Sylvain**
- **WOFNER Sébastien**
- **PASCO Yaël**
- **COMBESCOT Jérôme**



En 2012, une nouvelle recrue a rejoint le corps des sapeurs-pompiers :
- **COMBESCOT Jérôme**

Des récompenses et des nominations ont été décernées lors de la fête de la Sainte Barbe des sapeurs-pompiers :

- l'adjudant chef **SCHOEN Jean-Marc** à été **nommé major**
- le sergent chef **SCHAEGIS Pierre** a reçu la **médaille d'argent pour 20 années de services**

Interventions 2012

En 2012, les sapeurs-pompiers sont intervenus une vingtaine de fois pour venir au secours de nos concitoyens dans différentes situations telles que : feux de voiture, feux de broussailles, accidents de la circulation, chutes de tuiles, secours à personnes et captures d'animaux.



Recrutement

Le corps des sapeurs-pompiers recrute des volontaires actifs à partir de 16 ans et des jeunes sapeurs-pompiers à partir de 12 ans. Toute personne désirant renforcer l'effectif peut prendre contact avec le Chef de Corps.

Jean-Marc SCHOEN, Major

L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

CROSS DES SAPEURS POMPIERS DU GROUPEMENT CENTRE

Cette année le corps des Sapeurs-Pompiers de BERGHOLTZ a accueilli la finale du groupement du centre de cross le 28 janvier. Ainsi 254 sapeurs-pompiers ont participé à cette épreuve assez sélective dans le vignoble. De l'avis des concurrents « ce fut une course difficile mais très belle ». Il y a eu 3 circuits tracés dans les vignes au départ du club-house.

L'organisation de cet événement a mis à contribution tous les sapeurs-pompiers ainsi que les membres de l'amicale. Nous avons pu compter sur le soutien actif du corps des sapeurs-pompiers d'Orschwihr et de Soultzmatt que nous remercions vivement.



Vers 17 heures nous avons procédé à la remise des prix dans la salle polyvalente suivie d'un vin d'honneur. La chaleureuse ambiance qui régnait dans la salle témoignait de la réussite de la manifestation.

Le Comité

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE BERGHOLTZ ORGANISE SA 36^{EME} MARCHÉ POPULAIRE ET NORDIQUE LE SAMEDI 20 AVRIL ET DIMANCHE 21 AVRIL 2013

Chers amis, nous avons l'immense plaisir de vous inviter à participer à notre 36^{ème} Marche Populaire.

L'année passée malgré une météo capricieuse, 1 137 participants ont été enregistrés. En 35 années de marche populaire nous avons accueilli 54 277 marcheurs ce qui donne une moyenne annuelle de 1 550 participants.

En 2013, cette marche de moyenne montagne vous proposera trois itinéraires (5, 10, 20 Km) sans difficulté particulière. Les pratiquants de marche nordique seront les bienvenus.



Des trophées récompenseront les groupes les plus importants. En 2013, cette année, les randonneurs traverseront le vignoble et pourront découvrir la magnifique forêt de l'Oberlinger qui surplombe le charmant village de Bergholtz et la vallée de Guebwiller. L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Bergholtz remercie tous ceux qui soutiennent cette manifestation par leur participation, et souhaite à tous les randonneurs de passer un bon moment dans cette nature qui reprend progressivement vie. Pour contribuer à la réussite de cet événement, nous étions une soixantaine de sympathisants en 2012. Les personnes désirant renforcer les rangs de l'amicale sont d'ores et déjà les bienvenus dans l'association.

Le Président, Marc BURRER

DU COTE DE NOS ASSOCIATIONS

AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE BERGHOLTZ

Président : Gérard GEIGER - 5 rue Vauban - 68500 BERGHOLTZ - Tél. 03 89 76 21 23

LE DON DE SANG Y PENSER, C'EST NATUREL. LE FAIRE, C'EST ESSENTIEL.

LES PRINCIPALES CONDITIONS POUR DONNER SON SANG :

1. Avoir entre 18 et 70 ans
2. Etre reconnu médicalement apte au don
3. Etre en bonne santé
4. Peser au moins 50 kg

5 BONNES RAISONS DE DONNER SON SANG :

+ C'EST SOLIDAIRE

Le don de sang est un geste généreux qui sauve des vies. Chaque année, en France, 1 million de personnes a besoin de produits sanguins.

+ C'EST SIMPLE

Le don de sang dure environ 45 minutes. Sitôt accueilli à la collecte, vous remplissez un questionnaire passé un entretien médical et réalisez votre don. Une collation vous est ensuite servie. Il appartient au médecin de l' Etablissement Français du Sang de déterminer votre aptitude au don.

+ C'EST ETHIQUE

Le don de sang est un geste gratuit, anonyme et volontaire. La sincérité des informations du candidat au don lors de l'entretien avec le médecin de l'EFS est fondamentale. Cela contribue à la sécurité des produits sanguins.

+ C'EST VITAL

Le don de sang est un geste vital et irremplaçable : il n'y a pas de produits de substitution. Le don est la seule solution. Chaque jour, il faut 9 500 dons pour répondre aux besoins des malades. Les besoins augmentent d'année en année. C'est pour cette raison qu'il faut donner et redonner !

+ C'EST POSSIBLE

Pour donner il faut s'assurer que le don ne présente pas de risque pour la santé du donneur comme pour celle du receveur.

BON A SAVOIR

Le sang est composé de globules rouges, de plasma et de plaquettes. Les globules rouges se conservent 42 jours. Les plaquettes se conservent 5 jours. Le plasma peut être congelé. Il est important que les donneurs se mobilisent toute l'année.

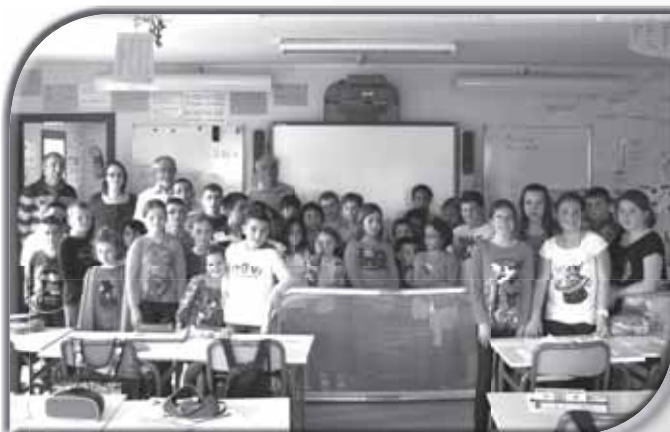
A QUOI SERT VOTRE DON

Chaque année 1 million de malades reçoit des produits sanguins. Ces transfusions permettent de soigner les maladies du sang, les cancers, les leucémies et les hémorragies lors d'un accouchement ou d'une intervention chirurgicale. Si ces traitements sont possibles, c'est grâce à la générosité d' 1,7 million de volontaires qui donnent régulièrement du sang.

Prochaines collectes intercommunales
Vendredi 08 mars 2013 : BERGHOLTZ
Jedi 30 mai 2013 : ORSCHWIHR
Mardi 29 juillet 2013 : BERGHOLTZ
Mardi 08 octobre 2013 : ORSCHWIHR

COUP DE POUCE POUR L'ECOLE

Traditionnellement, l'Amicale des Donneurs de Sang de Bergholtz attribue à une association une partie du bénéfice de la soirée paella. Cette année, c'est l'école des Tilleuls et la classe de CM1-2 qui ont été remerciées, suite à la promotion du don du sang réalisée par les enfants en 2011. Ainsi le 7 avril 2012, Camille Salch, directrice de l'école s'est vu remettre deux minis buts d'une valeur de 442 € qui permettront de diversifier les activités sportives des élèves.



PARTENARIAT AVEC LA LIGUE CONTRE LE CANCER - COMITE DU HAUT-RHIN

La quête à domicile a rapporté la somme de 5446 €. Tous nos remerciements aux généreux donateurs et à l'équipe des quêteurs.

FABRIQUE DE L'EGLISE SAINT GALL

UN CONSEIL PARTIELLEMENT RENOUVELE

La Fabrique de l'Eglise Catholique de BERGHOLTZ est un établissement de droit local doté de la personnalité juridique et chargé de l'administration de la paroisse.

Le Conseil de Fabrique est composé de M. le Curé Doyen, Yannick LOBSTEIN, et de Mme le Maire, Nella WAGNER, membres de droits, et de cinq conseillers, paroissiens de Bergholtz.

En 2012, Mme Marie-Antoinette GOLLENTZ et M. Gérard GEIGER respectivement président et secrétaire ont été remplacés par Messieurs Philippe BERTRAND et André FLORY.



De gauche à droite :

Jean-Marie DEYBACH • André FLORY • Claude HAMM
Philippe BERTRAND • Yvonne UNFER

EVENEMENTS FESTIFS EN 2012



Comme chaque année, le Conseil de Fabrique a organisé le repas paroissial en février et la fête du vin nouveau en octobre. Ces manifestations, qui contribuent à l'animation du village, ont connu un grand succès.



Lors de la fête patronale du 11 novembre 2012, **Mme Marie-Jeanne CLOR**, directrice de la chorale a été décorée de la médaille de reconnaissance diocésaine, par M. le Chanoine Jean-Luc LIENARD, vicaire épiscopal de la zone pastorale de Strasbourg.

INVESTISSEMENTS 2012



M. le Curé Doyen Yannick LOBSTEIN M. l'Abbé Stéphane PIDSDANYJ

Les efforts financiers consentis par la Commune et par la Fabrique de l'Eglise sur ses fonds propres (principalement alimentés par la quête annuelle) ont permis la rénovation partielle du presbytère (façades, toiture, remise aux normes de l'électricité, peinture intérieure et revêtement de sols) afin d'y accueillir un prêtre coopérateur. La belle porte d'entrée de notre église (don de la famille HAUTH) a été restaurée également.

Le Président : Philippe BERTRAND

CHATEAU DETRUIT

Historique

Le château appartenait probablement à une famille de ministériaux de l'abbaye de Murbach. En 1456, la famille de Bergholtz étant vraisemblablement éteinte, l'abbaye engagea le château à Conrad de Hungerstein. En 1690, il fut vendu à Paul Simon ancien bailli de Bergholtz.

Le terrier de l'abbaye, en 1550, précise que le château de Bergholtz, appelé Amschturm, avait « maison, tour, porte et avant-cour ».

Au XVIII^e siècle, Schoepflin, parlant de Bergholtz, dit : « Il s'y trouvait un château dont il reste encore une tour carrée construite en pierres de taille. » En 1782, Billing le cite comme étant un vieux château entièrement construit en pierres de taille. Il a été détruit pendant la Révolution.

Il ne reste actuellement qu'une motte, **propriété privée** contenant des fondations en pierre. Dans celle-ci, une dalle où figurent deux lévriers affrontés (armes de Bergholtz ?) a été découverte ; elle est conservée au Musée de Mulhouse.

Description

La motte circulaire a entre 30 et 40 mètres de diamètre et environ 4 mètres de haut. Elle présente à son pied une sorte de palier, indice de l'enceinte circulaire disparue. Elle était précédée d'un fossé actuellement comblé, à peine perceptible. La limite plus ou moins circulaire de la parcelle marque, en partie, le tracé de la contrescarpe du fossé. A la fin de la dernière guerre, au cours des fouilles effectuées dans la motte, ont été dégagés des murs descendant jusqu'au niveau du sol environnant.

Extrait de l'inventaire topographique de Guebwiller



Motte



S' MEGA-WUNDER...

*Kummt das Frieahjohr heil gesprunga ,
Ben ech glecklig froh ,
Un mi Harz well luschtig senga ,
Jubla hemmelhoch !*

*Wia stell , esch alles kumma ,
S' Lawa , wàr jo tod !..
Üss d'r Unterwalt , esch s' Keimla drunga ,
Het uns Bliamla brocht !*

*Ehri Farwa fella d'Garta ,
Ehr' Pracht d' Auiga gross ,
Ehra Duft schwärmt durch alli Lefta ,
Vergeettra uns'r Los .*

*Vu da Baim hehr i zweschtra ,
D' Vogel senga stàrk ,
Voller Fraïd , schallt ehra Pfiffa ,
Dechta a neij Warck .*

*Jedes Teenla hehr i klenga ,
D'r Wend brengt's zart en s'Ohr ,
Si Blosa weckt Wald un Stemma ,
S'Toda ziaht's empor .*

*D'm Nejia müasch dü ganz vertrauiä ,
As quallt üs jedem Spross ,
D'Hoffnung well en àlla Harza bauia :
S'Heil geht uf d'Stross.*

*Knoschpa un Halmla sehn i triewa :
Vum Wort geht alles los ,
Siena Geischt tüat alles leita :
D'Liab get d'r Walt ehr Stoss .*

*Alli Menscha well sie g'wenna :
Durch ehra Harzen's Tor,
Streemt d'r Sehnsuchts Wella :
S'Wunder vum Frieahjohr !..*

R.K.

Mon cerisier,

Je l'admire au printemps,
Sous ses fleurs de satin blanc,
Promesses de beaux fruits vermeils,
Qui raviront petits et grands !

Quand vient le chaud soleil d'été
A l'ombre de son vert feuillage,
Qu'il est bon de se reposer,
Les yeux tournés vers les nuages !

Et sa parure se rabougrit !
Lorsque l'automne est là
Alors de colère il rougit,
Ses feuilles tombent et tournoient !

Et l'hiver le voit tout nu, tout noir,
Mais prêt à se parer du blanc,
De la neigeuse et éphémère gloire,
Pour nous préparer le printemps.

G. PFISTER

MANIFESTATIONS 2013

3 février Choucroute Paroissiale
16 février Loto
1^{er} mars Remise des prix du fleurissement
1^{er} mars Sortie ASCB Section jeunes
à la Patinoire de Mulhouse
8 mars Don du sang
29 mars Chasse aux œufs
20 et 21 avril Marche populaire
15 juin Fête de la Musique
29 juillet Don du Sang
8 septembre Marché aux Puces
Vin nouveau en **octobre**
Couscous en **octobre**
Armistice en **novembre**
30 novembre Pâté en crouste
14 décembre Vente de Sapins
15 décembre Noël des Aînés

SUDOKU

		3		9	2		
4				3			1
2	7						
	1		3				8
	5		1	6	7		3
3					8		6
							5
	3			8			9
			6	2	1		

ETAT CIVIL 2012

NAISSANCES

Le 19 janvier	Valentin	Fils de Pierre SCHAEGIS et Agnès REYBILLET
Le 4 février	Luca	Fils de Frédéric TAGLIANI et Sylvie LICHTLE
Le 21 avril	Baptiste	Fils de Alexandre JOAQUIM et Sabine KIRCHHERR
Le 25 avril	Robin	Fils de Nicolas MULLER et Anne-Claire MEINRAD
Le 28 avril	Margot	Fille de Cédric RÉMY et Anne-Sophie PICCINELLI
Le 19 mai	Hugo	Fils de David SCHWINDENHAMMER et Laetitia GOGER
Le 24 mai	Maïvenn	Fille de Alexandre KOPF et Amandine TSCHIRRET
Le 21 octobre	Léna	Fille de Sylvain MOSCHENROSS et Marie-Angélique GRENIER

MARIAGES

Le 28 avril	Maxime FRETE et Lauriane LEGIN
Le 26 mai	Geoffrey SALZBORN et Sophie SCHULIAR
Le 26 mai	Damien MONTELEONE et Marjorie MIQUEL
Le 22 juillet	Vincent GARRIGOS et Samya BELDJEDRA
Le 22 septembre	David MARCUZZI et Valentina CORRADI

GRANDS ANNIVERSAIRES 2012

Le 23 janvier	Monsieur Charles SIMON	80 ans
Le 27 janvier	Madame Anna-Maria NARDOTTO	90 ans
Le 5 mars	Monsieur Joseph LOBERGER	80 ans
Le 18 mai	Madame Marie-Louise LOBERGER	80 ans
Le 25 mai	Monsieur Salvatore ALAFACI	80 ans
Le 27 mai	Monsieur Eugène MEYER	80 ans
Le 11 juin	Monsieur Gaston HETSCH	80 ans
Le 20 juillet	Madame Gilberte PFISTER	80 ans
Le 29 juillet	Madame Angèle GOLLENTZ	85 ans
Le 17 août	Madame Marie-Louise BIRNSTILL	90 ans
Le 27 août	Madame Marie-Thérèse ROMINGER	80 ans
Le 8 décembre	Madame Marie-Anne SCHELCHER	90 ans

NOCES D'OR • 50 ANS DE MARIAGE

Le 29 janvier	Monsieur et Madame Charles SIMON
Le 13 mars	Monsieur et Madame Bernard TRESCH
Le 16 juillet	Monsieur et Madame Joseph SCHRUEFFENEGGER
Le 24 août	Monsieur et Madame Robert METZGER
Le 13 octobre	Monsieur et Madame Jean-Claude SCHWARTZ
Le 26 octobre	Monsieur et Madame Joseph SCHAEGIS
Le 2 novembre	Monsieur et Madame François BAYER

DECES

Le 17 mars	Monsieur Jean-Paul HYTRY
Le 24 mars	Monsieur Nicolas BOY
Le 13 mai	Madame Anne BOY
Le 5 août	Monsieur Pierre GOLLENTZ
Le 17 septembre	Madame Marie-Thérèse DIDIEUX
Le 23 septembre	Monsieur Arnaud FLORY
Le 20 décembre	Madame Andrée JORDAN

ETAT CIVIL 2012



Monsieur Salvatore ALAFACI



Madame Gilberte PFISTER



Monsieur Gaston HETSCH



Damien MONTELEONE
et Marjorie MIQUEL



Madame Marie-Anne
SCHELCHER



David MARCUZZI
et Valentina CORRADI



Monsieur Joseph LOBERGER



Monsieur et Madame
Joseph SCHAEGIS



Monsieur et Madame
Joseph SCHRUOFFENEGGER



Monsieur et Madame
Bernard TRESCH



Monsieur Eugène MEYER



Monsieur et Madame
Jean-Claude SCHWARTZ



Le cheval Morny à l'ouvrage dans le Grand Cru Kessler

Vins Fins d'Alsace **DIRLER - CADÉ**

Culture biodynamique

GRANDS CRUS

Kessler - Kitterlé - Spiegel - Saering

13, rue d'Issenheim - 68500 BERGHOLTZ
Tél: 03 89 76 91 00 - Fax: 03 89 76 85 97 - dirler-cade@terre-net.fr
www.dirler-cade.com

Boulangerie - Pâtisserie **J.P. Ehrburger**

9, rue de Bergholtz-Zell
68500 Bergholtz
Tél. 03 89 76 91 07



ESPACE CARROSSERIE

RÉPARATION TOUTES MARQUES
TÔLERIE • PEINTURE
MARBRE • PARE-BRISE
VÉHICULE DE REMPLACEMENT

ZA 5 ue de l'Europe
68500 BERGHOLTZ
Tél. 03 89 37 38 79
Fax 03 89 28 26 94

espacecarrosserie@orange.fr



RENOV' TOITURES



Tous travaux de démoissage,
nettoyage, coloration,
réparation de toitures,
traitement de charpente,
façades, habillage de cheminée,
planches de rives,
isolation de combles
et toutes rénovations

Antoine EMIRO
Gérant

50 route de Guebwiller
68500 BERGHOLTZ
Tél/Fax 03 89 62 19 85
Port. 06 81 61 41 21
renovtoitures@wanadoo.fr